

Paris, le 26 juillet 2024

AVIS INTERNET

OSTRUM SRI CREDIT 6M

(Part A : FR0014009DF8 ; Part B : FR0014009DE1 ;

Part I : FR0014009DC5 ; Part R : FR0014009DB7)

Nous vous informons des modifications suivantes :

1- Transformation des caractéristiques de la part I1 en part G

La part I1 se transforme en part G. Le Code ISIN reste le même.

Seules ses caractéristiques changent :

- **Part G (FR0014009DD3)**, la souscription de cette part est réservée aux investisseurs souscrivant aux OPC et aux mandats pour lesquels la Société de Gestion agit en qualité de gestionnaire de portefeuille.

Montant minimum de souscription initiale : néant

Valeur liquidative d'origine : 100 euros

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion : 0,11 % TTC maximum

Commission de souscription non acquise au FCP : 5% taux maximum

Commission de surperformance : néant

2- Investissements durables

Le pourcentage d'investissements durables de l'annexe SFDR augmente, il passe de 20% à 30%.

Ces modifications entreront en vigueur le 31 juillet 2024.



La documentation juridique (documents d'informations clés (DIC) et prospectus intégrant l'annexe SFDR) est disponible auprès de Natixis Investment Managers International : www.im.natixis.com.

Elle peut vous être adressée dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

Service Clients

43, avenue Pierre Mendès-France

75013 PARIS